



LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE À 20 ANS

Réflexions sur le passé,
le présent et l'avenir

David Donat Cattin

Secrétaire général, Action mondiale des parlementaires



David Donat Cattin est Secrétaire général de l'Action mondiale des parlementaires et professeur adjoint de droit international au Center for Global Affairs de l'Université de New York. Il a travaillé sur la ratification et la mise en œuvre du Statut de Rome et de ses amendements dans plus de 100 États (depuis 1999), dirigé l'équipe des ONG pour les procès, appels et examens lors de la Conférence diplomatique de Rome sur la création de la CPI (1998), et rédigé en 1996-1997 le document de réflexion, qui a servi de base pour introduire l'idée de la participation des victimes aux procédures devant la CPI (et a donné le jour à l'article 68.3 du Statut de Rome).

Il est l'auteur de plusieurs commentaires, essais et contributions sur des thèmes qui sont au cœur du droit international pénal, du droit international humanitaire et des droits de l'homme, et a notamment participé aux Commentaries on the Rome Statute publiés par Triffterer et Ambos, et (Giorgio) Lattanzi et Monetti, ainsi qu'aux recueils sur le projet de Statut et le Statut de Rome de (Flavia) Lattanzi et Schabas. Il a en outre co-rédigé *International Law and the Protection of Humanity* (Brill, 2017). Il a contribué à plusieurs débats publics et conférences sur la justice internationale qui se sont tenus devant des Parlements nationaux et régionaux, des organisations internationales (notamment l'UE, l'OEA et l'ONU), des établissements universitaires et la société civile.